



OEUFS COQUILLE ET ŒUFS COQUILLES BIO

DESCRIPTION DU PRODUIT :

Nos œufs sont issus de poules pondeuses réunionnaises :

Les oeufs de catégorie A :

- oeufs standards : élevage en cage
- oeufs plein air : élevage avec accès à un parcours extérieur
- oeufs oméga 3 : alimentation comprenant des graines de lin

Les oeufs de catégorie A répondent à des critères réglementaires qui sont les suivants :

- coquille et cuticule normales, propres et intactes
- forme ovoïde
- chambre à air ne dépassant pas 6mm
- blanc d'œuf limpide et gélatineux exempt de corps étrangers (tâche de sang...)
- jaune d'œuf situé en position centrale de l'œuf, de couleur jaune/orangé, exempt de corps étrangers
- absence de flore type champignons (moisissures, levures) ou bactéries pathogènes

L'alimentation de nos poules est composée de **matières premières 100% végétales et minérales.**

Les différents calibres des oeufs de catégorie A sont :

- S : petit ($43\text{g} \leq \text{masse} < 53\text{g}$)

- M : moyen ($53\text{g} \leq \text{masse} < 63\text{g}$)

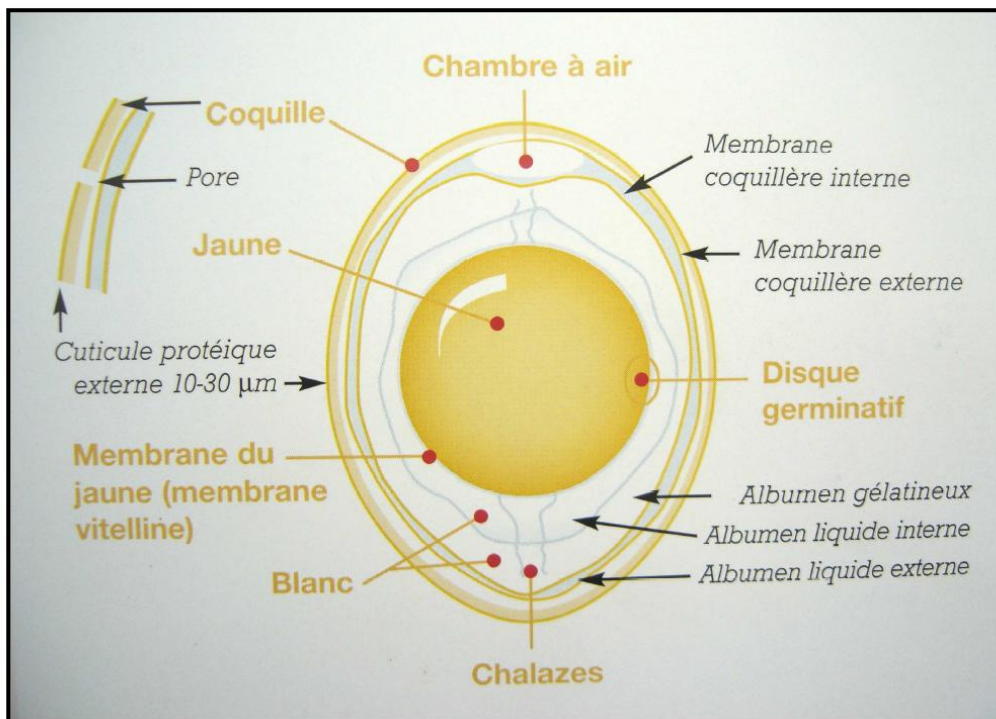
- L : gros ($63\text{g} \leq \text{masse} < 73\text{g}$)

- XL : très gros ($\text{masse} \geq 73\text{g}$)

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT :

Caractéristiques physico-chimiques de l'oeuf :

- Composition : cf schéma



Caractéristiques microbiologiques de l'oeuf

- oeuf exempt de moisissures
- oeuf exempt de bactéries pathogènes dont Salmonella enteritidis et Salmonella typhimurium (absence dans 25g)

CONDITIONS D'UTILISATION :

Date de Consommation Recommandée : 28 jours après la date de ponte

Modalités d'utilisation (par le consommateur) :

- oeufs crus : gobé
- oeufs crus intégrés dans des préparations telles que le steak tartare, la mayonnaise...
- oeufs cuits : au plat, dur, brouillé
- oeufs cuits intégrés dans des préparations telles que les omelettes, les gâteaux...
- oeufs à demi cuits : à la coque, poché



N.B. : les oeufs crus et semi-cuits sont à consommer au maximum neuf jours après la ponte.

Population pouvant consommer des oeufs :

Les hommes et les femmes en bonne santé et non allergiques aux oeufs peuvent en consommer librement.

Populations à risque :

Les personnes sensibles constituent la population courant le plus de risques à la consommation des oeufs : enfants, nourrissons, femmes enceintes, personnes immunodéficientes et personnes âgées.

Condition de conservation :

La température de stockage pour une conservation optimale des oeufs doit être comprise entre 12 et 15°C avec une humidité relative de 75%, à l'abri de la lumière et de l'air.

Chez le consommateur, les oeufs doivent être conservés au réfrigérateur pour les protéger des odeurs qui pourraient affecter leur saveur. Il est recommandé de les conserver dans leurs boîtes ou dans le compartiment prévu à cet effet, à une température de 8°C.

LIVRAISON :

Ces produits sont directement livrés par le Producteur.
Ils sont conditionnés par plateau de 30.



ŒUFS BIO

Un œuf bio est un œuf issu d'un élevage fermier respectueux de l'environnement et du bien-être animal :

Mode de production	Œufs de poules en cage (a)	Œufs de poules au sol (a)	Œufs de poules en plein air (a)	Œufs Label Rouge (b)	Œufs biologiques (c)
Code indiquant le mode de production	3	2	1	1	0
Type d'élevage	En claustration	En claustration	En plein air	En plein air	En plein air
Taille de l'élevage	Pas de taille maxi (jusqu'à 300 000 poules)	pas de taille maxi	pas de taille maxi	2 bâtiments de 6000 poules maxi	Bâtiments de 3000 poules maxi
Densité dans le poulailler	750 cm ² /poule (= 13 poules/m ²) 2000 cm ² /cage	9 poules/m ² , avec 4 niveaux superposés possibles	9 poules/m ² , avec 4 niveaux superposés possibles	9 poules/m ² au sol	6 poules/m ² au sol
Espace en plein air	aucun	aucune	4 m ² / poule minimum	5 m ² / poule minimum	4 m ² / poule minimum, sur un parcours conduit selon les principes de l'agriculture biologique
Alimentation des poules	100 % végétaux, minéraux et vitamines	100 % végétaux, minéraux et vitamines	100 % végétaux, minéraux et vitamines	- 100 % végétaux, minéraux et vitamines - 50% minimum de céréales	- 100 % végétaux, minéraux et vitamines, - 95% minimum de matières premières issus de



					l'agriculture biologique
Coloration du jaune de l'œuf	Alimentation avec colorant de synthèse	Alimentation avec colorant de synthèse	Alimentation avec colorant de synthèse	Alimentation sans colorant de synthèse	Alimentation sans colorant de synthèse
Fréquence de ramassage des œufs	pas d'exigence	pas d'exigence	pas d'exigence	au moins 2 fois par jour	pas d'exigence
Délai entre le jour de ponte et l'emballage de l'œuf	pas d'exigence	pas d'exigence	pas d'exigence	4 jours maximum	pas d'exigence
Qualité supérieure de l'œuf	-	-	-	Garantie par des analyses sensorielles régulières	-
Contrôle tiers indépendant	-	-	-	Organisme certificateur	Organisme certificateur

Les œufs bio sont identifiables par :

- le logo Bio européen et éventuellement le logo AB français
- le mode d'élevage
- le pays d'origine
- éventuellement la date de ponte (pas obligatoire sur la boîte)
- la date de consommation recommandée

Sur la coquille on retrouve les mêmes mentions codifiées de la façon suivante :

- 0 = élevage biologique
- le pays d'origine
- XXX00 = Le code d'élevage, avec le numéro de bâtiment des poules
- la date de consommation recommandée : DCR



Certipaq Bio

Document justificatif délivré à l'opérateur ci-dessous conformément à l'article 29(1) du règlement (CE) n°834/2007

CERTIFICAT DE CONFORMITE AU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

1 - Document justificatif n° 2018/53283/1

2 - Opérateur (nom et adresse):

DALLEAU Manuel
5790 CHEMIN DIORE LE REDUIT
97440 SAINT ANDRE

Activité principale : Producteur

3 - Organisme de contrôle:

CERTIPAQ BIO
organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro
FR-BIO-09

4 - Catégories de produits/activité:

5 - Définis comme:

Végétaux et produits végétaux : Catégories	Détails	Autres informations	Définies comme
Gel fixe, friche, gel spécifique n'entrant pas en rotation	Futur parcours pouleuse		Biologiques
Animaux et produits animaux : Catégories	Détails	Autres informations	Définies comme
Aviculture	Poules pouleuses		Biologiques
Aviculture	Oeufs		Biologiques

6 - Période(s) de validité :

Du 29/08/2018 au 31/12/2019

7 - Date du/des contrôle(s) :

24/05/2018

8- Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29(1) du règlement (CE) du 834/2007 et des dispositions du règlement (CE) 889/2008 et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements et au programme de certification précités.

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site Internet www.certipaqbio.com.

Toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat ne peut faire référence à la certification CERTIPAQ BIO pour les produits visés ci-dessus.

Fait à la Roche sur Yon, le 29/08/2018
Pour CERTIPAQ BIO, son Président

Page n° 1/1